

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEPT DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 7 DECEMBRE

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER, Sylvie JERDON, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, Béatrice BOULANGE et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Pierre GRATALOUP, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Jacques MEILHON, Mario SCARNA, Éric BESSEY, Jean Claude CORBIN, Laurent FOURGEROUX, Jean Luc DUVILLARD.

Pouvoirs :

**M. Jacques FORAT donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE
M. Patrick BOUVET donne pouvoir à M. Bernard ROMIER
Mme Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Mme Renée TORRES
M. Eric PRADAT donne pouvoir à M. Jacques MEILHON
M. Bernard GUY donne pouvoir à M. Hugues JEANTET
Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à Mme Ginette GARNIER**

SECRETAIRE DE SEANCE :

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 6
NOMBRE D'ABSENTS EXCUSES : 2**

CONVOCAION EN DATE : 30 novembre 2018

DATE D’AFFICHAGE : 14 décembre 2018

OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal

n°2018/053

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l'obligation de désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

M. Mario Scarna se présente comme secrétaire de séance.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

Désigne M. Mario Scarna comme secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME


Le Maire
Bernard ROMIER
